

CHARTRE D'ENGAGEMENT DU GRAINE

Préambule

Ce document est un manifeste d'intentions. Il précise ce qui est commun aux structures adhérentes du Graine Centre-Val de Loire. Il engage les signataires de la Charte, dans une dynamique de réseau, à tendre vers un idéal éducatif tout en valorisant la richesse des acteurs et actrices. Le Graine est un réseau de structures qui ont pour mission commune l'éducation par et pour l'environnement. Chaque structure adhérente garde son autonomie, son mode de fonctionnement et la maîtrise de son propre projet éducatif, tout en veillant à la cohérence avec les valeurs portées par le réseau.

ARTICLE 1 : Finalités du réseau

Favoriser l'émergence de **citoyennes et citoyens responsables**, respectueux de la vie et des humains, capables de participer à l'action et à la décision collective. Recréer du **lien entre l'humain et la Nature** : le contact avec la nature permet d'apprendre sur soi, de s'épanouir. Cette relation favorise l'émergence de valeurs et fait prendre conscience que la terre est un bien commun, que le monde est un système dans lequel les êtres vivants et les éléments sont en interactions les uns avec les autres. L'être humain doit questionner sa place dans l'écosystème pour préserver l'équilibre.

ARTICLE 2 : Valeurs

L'éducation à l'environnement repose sur :

- des qualités comme l'écoute, la solidarité, la tolérance, qui conduisent à la socialisation,
- le respect de l'autre, du vivant et des milieux
- un engagement à la laïcité pour s'adresser à tous et toutes
- des attitudes comme s'interroger, critiquer, participer ou encore agir, qui forment à l'autonomie,
- des compétences pour la conduite des projets, assumer des choix, prendre des décisions qui éduquent à la responsabilisation.

ARTICLE 3 : Principes éducatifs

Œuvrer pour le développement d'une éducation à l'environnement pour tous les humains quels que soient leur genre, leur âge, leur origine, leur place dans la société. La nature est à la fois support éducatif et source d'épanouissement personnel et collectif.

Éduquer à l'environnement, c'est accompagner à la réflexion, et développer un esprit critique. Les éducateurs

et éducatrices à l'environnement transmettent avec optimisme, sans culpabiliser et sans imposer de pensée. L'Éducation à l'environnement est fondée sur la pratique de terrain, le dehors, la créativité, le travail en groupe, le partage d'expériences et de connaissances, tout en considérant chaque individu. Elle favorise la diversité des approches (naturaliste, sensible, sensorielle, imaginaire, ludique...), des démarches de découvertes et des outils d'analyse et d'évaluation.

ARTICLE 4 : Thématiques

L'éducation par et pour l'environnement recouvre un ensemble de thématiques toutes interdépendantes les unes des autres comme les milieux naturels, la biodiversité, l'énergie, le climat, l'alimentation, l'eau, la santé, la consommation, les déchets, l'économie circulaire, les risques majeurs, l'agriculture...

ARTICLE 5 : Faire réseau

Le réseau fonctionne en horizontalité grâce à la réciprocité. Faire réseau est un état d'esprit. Les adhérentes et adhérents participent à le faire vivre en partageant leurs réflexions, leurs expériences et leurs connaissances. Ceci favorise la créativité. Dans un esprit de solidarité, chacun et chacune vient avec ses finalités, sa culture, ses compétences et ses questionnements. On vient prendre un conseil, une information, se rassurer, se ressourcer.

Chaque membre du réseau s'enrichi de la diversité des points de vue, des fonctionnements, des expériences.

ARTICLE 6 : Gouvernance du réseau

Le mode de gouvernance du réseau repose sur la participation de chacun et chacune, dans un fonctionnement collaboratif et coopératif et de co-construction, dans le respect des idées et des opinions des uns et des autres.

ARTICLE 7 : Engagements du réseau

Les moyens privilégiés pour faire réseau sont : l'échange de pratiques, la recherche, l'expérimentation pédagogique, la formation, la construction d'actions collectives, l'accompagnement et la représentation des acteurs. Le Graine n'a pas vocation à se substituer à ses membres. Il se doit d'accompagner, développer et valoriser le travail réalisé par le réseau.